



ACTUALITÉ ▶ Politique ▶ Présidentielle 2012

Le Point.fr - Publié le 20/04/2012 à 08:13 - Modifié le 20/04/2012 à 12:09

Cannabis : François Hollande dissipe la fumée

Le candidat PS a indiqué qu'il ne reprendrait pas à son compte la proposition de François Rebsamen de sanctionner par une simple contravention la consommation de cannabis.



Photo d'illustration. © Fred Dufour / AFP

f J'aime 138 Envoyer



Commentaires (36)

À ne pas manquer

▶ EXCLUSIF - Handball : et si l'affaire des paris truqués faisait pschitt ?

Par Jean-Michel Décugis, Christophe Labbé et Xavier Monnier

▶ Hollande, la Corrèze avant le Zambèze... et le malaise

Par Hervé Gattegno

▶ Bart De Wever, Anvers et contre tous

LE POINT.FR

A⁺

Présidentielle 2012

François Hollande a déclaré, vendredi sur RTL, qu'il ne reprendrait pas, s'il était élu, la proposition visant à transformer en contravention le délit de consommation de cannabis. Interrogé par Europe 1 sur la proposition en ce sens du sénateur-maire PS de Dijon, François Rebsamen, son conseiller pour la sécurité, le candidat PS à l'Elysée a répondu : "Cette proposition n'est pas nouvelle. Elle avait été avancée par Nicolas Sarkozy en 2007. Je ne la reprendrai pas pour des raisons qui tiennent à la nécessité de l'interdit qui ne doit pas être affaibli."

"La question de la consommation de cannabis est posée pour beaucoup de jeunes", a-t-il poursuivi. "Nous connaissons la question de l'importance, hélas, de cette consommation. Donc, je ne veux pas donner le moindre signal de renoncement à une dissuasion par rapport à cette consommation de cannabis." "Nous pouvons rester sur une logique pénale, y ajouter une logique de soins", a dit le député de Corrèze. "C'est ce que je proposerai dans le cadre de la

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

**Nicolas Sarkozy**

UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

- ▶ Passations de pouvoirs, ces instants qui font l'histoire
- ▶ La "droite forte" d'Hortefeux et Peltier
- ▶ Benoît Hamon ne veut plus être porte-parole

[Suivez l'actualité de Nicolas Sarkozy >>](#)**François Hollande**

PARTI SOCIALISTE

- ▶ Le cabinet de François Hollande a été dévoilé
- ▶ Pour Jean-Pierre Jouyet, Ayrault sera Premier ministre
- ▶ Débarrassons-nous des présidents monarques !

[Suivez l'actualité de François Hollande >>](#)

Par Alain Franco

révision de cette loi."

"Il y a sans doute des trafiquants qu'il faut absolument poursuivre et condamner, mais aussi beaucoup de consommateurs qui doivent être aidés", a-t-il dit. François Rebsamen, président du groupe PS au Sénat, avait proposé de punir d'une contravention la consommation de cannabis, lors d'un meeting électoral mercredi à Dijon. "Il y a 142 000 procédures de consommation de cannabis par an, cela représente des centaines de milliers d'heures de travail pour les policiers et elles ne donnent lieu qu'à 24 000 poursuites", avait-il argumenté.

► **"Le mariage pour tous renforce la vraie nature du mariage"**

Par Laurence Neuer

► **Chronique des douleurs oubliées**

Par Anne Jeanblanc

► **Amiens : un ADN et beaucoup de questions**

Par Louis Laroque

J'aime 138 Envoyer Partager : f t in G

PRÉSIDENTIELLE 2012

- **Déficit public : ce qui attend Hollande... et les contribuables**
- **Merkhollande, elle y croit**
- **Éric Besson convoite un club de foot de Ligue 1**
- **Hollande dévoilera son gouvernement mercredi**

[Tous les articles - Présidentielle 2012 »](#)

36 Commentaires

Hine
le 26/04/2012 à 12:53

! Des coffee-shops contre le trafic, pour la responsabilisation, pour l'économie et l'emploi !

arolf59
le 24/04/2012 à 16:06

@nawak
Vous avez tout à fait raison. On ne peut pas prétendre qu'il faut interdire la consommation de cannabis sous prétexte des risques encourus au volant. Évidemment il faut réprimer son usage pendant la conduite tout comme l'alcool. En outre, la police s'attarde beaucoup sur ces consommateurs qui sont, au final, inoffensifs pour les autres, je pense que celle-ci devrait se concentrer sur les réelles violences infligées aux français : vols, agressions, incivilités... Pourquoi l'alcool est-il autorisé et



Présidentielle, mode d'emploi

- **Qui peut devenir président ?**
- **Comment se déroule la campagne ?**
- **Comment est financée la campagne ?**
- **Comment est élu le président et pour combien de temps ?**
- **Que se passe-t-il en cas de décès ou de démission du président ?**

[En savoir plus »](#) avec **La documentation Française**

Les pouvoirs du président

- **Quel est le rôle du président dans les institutions ?**
- **A-t-il tous les pouvoirs ?**
- **Est-il un "monarque républicain" ?**
- **Ses pouvoirs exceptionnels**
- **Quid de sa responsabilité pénale, civile et administrative ?**
- **Qu'est-ce que le domaine réservé ?**
- **Qu'appelle-t-on irresponsabilité politique ?**
- **En quoi consiste la procédure de destitution ?**

[En savoir plus »](#)

Les relations du président avec...

- **... le gouvernement ?**
- **... le Parlement ?**
- **... la Justice ?**
- **... le Conseil constitutionnel ?**
- **Pourquoi le président peut-il organiser un référendum ?**

non le cannabis ? Pourtant ces deux substances ont les mêmes effets néfastes ! Pour info en 2007 NS avait proposé la même chose : une amende pour les consommateurs, il n'y a pas que le PS qui retourne sa veste ! Ce sujet est très sensible car les Français sont très désinformés, la plupart des gens connaissent le cannabis via les reportages qui le diabolisent, les informations sont donc erronées.

glamnouch
le 21/04/2012 à 00:15

Tiens !

Il change encore d'avis, mine de rien ça promet !

seb35
le 20/04/2012 à 22:25

Avec Hollande c'est le dernier qui a parlé qui a raison

Avec Hollande, c'est le dernier qui a parlé qui a raison... Moi, je dis qu'il faut le renvoyer dans le département le plus endetté de France afin qu'il nous évite d'être en faillite ! France réveille toi ! Ne te laisse pas endormir par les médias largement acquis à sa cause : tient, il ne parle pas de remettre en cause les niches fiscales des journalistes !

Guest1
le 20/04/2012 à 20:46

@ Tony les 2 points

Bien sûr qu'elle est potentiellement dangereuse, tout comme un couteau de cuisine est potentiellement dangereux, cela veut-il dire qu'il faut prohiber ? Non ! Responsabiliser. Et comme je le dis cet accident reste un drame, mais qui ne doit pas être mis sur le dos du cannabis, mais bien sur celui de l'irresponsabilité de certains individus. Et je me permets de vous demander personnellement (bien que la question soit valable pour n'importe qui), si l'accident avait été causé par l'alcool, penseriez vous que ce serait une raison pour en interdire production, vente et consommation ?

NON. Tout simplement parce que l'alcool est socialement accepté, lui qui fait 50 000 morts par an en France, et que le cannabis ne l'est pas. Surprenant tenant compte du fait que la cannabis (drogue douce illicite) n'est que potentiellement dangereux comparé à l'alcool (drogue DURE licite) qui est un véritable fléau.

jmj
le 20/04/2012 à 19:21

Et la réalité ?

Il existe effectivement une loi - de 1970 - qui qualifie de délit le fait de consommer des "substances illicites". Mais il faudrait regarder comment elle est appliquée, et quelles sont les sanctions auxquelles elle donne lieu !

C'est à se demander si les uns et les autres savent ce qui se passe dans notre pays !

Tony les 2 poings
le 20/04/2012 à 18:59

Ça commence bien !

Rebsamen, pressenti comme un éventuel premier ministre de Hollande dit une chose. Dans l'heure qui suit, Hollande dit le contraire et le désavoue. C'est un petit exemple de ce qui va se passer au sein du futur Gouvernement. Le changement, c'est maintenant. Tu parles, Charles ! Pour changer, ça va changer. Mais je ne suis pas certains que ce soit dans le bon sens. A moins que dimanche, les Français le retrouvent le bon sens. Allez, on y croit...

Tony les 2 poings
le 20/04/2012 à 18:55

@ Guest 1

J'aime bien votre précision " au moins directement" ! Allez expliquer ça aux parents du gamin qui vient d'être fauché par un type cannabisé à mort. [...]

Tony les 2 poings
le 20/04/2012 à 18:52

@ Navak

Ben voyons ! Un type vient d'écraser un gamin, pas plus tard qu'hier. L'enquête révèle du cannabis dans ses urines. Mais c'est une coïncidence malheureuse...

Nawak
le 20/04/2012 à 17:40

@ Beebop

Le cannabis intervient pour environ 200 morts par an au volant (à

relativiser car souvent mélangé à de l'alcool). La somnolence, c'est environ 800 morts par an (c'est la première cause de mortalité sur l'autoroute, avant l'alcool). Et l'alcool, c'est environ 1200 morts par an, sur les routes. Produit autorisé (sauf sur les routes bien sûr) et en vente libre. On ne peut raisonnablement pas prendre prétexte sur les risques au volant pour interdire le cannabis urbi et orbi...

[Tous les commentaires »](#)

Le Point.fr



ACTUALITÉS : [Actualités people](#), [Actualités Reuters](#)

POLITIQUE : [La politique par Anna Cabana](#), [Mardi politique](#), [Hervé Gattegno](#)

LES INVITÉS DU POINT : [Laurent Chevallier](#), [Didier Raoult](#), [Guy Savoy](#), [Jacques Séguéla](#), [Sihem Soud](#)

DOSSIERS : [Spécial immobilier](#), [Spécial développement durable](#), [L'affaire DSK](#)

PARTENAIRES : [Le Point Etudiants](#), [L'Histoire](#), [Le Magazine Littéraire](#), [La Recherche](#), [Historia](#), [L'Agefi](#), [Cotation de montres avec l'Argus des montres](#), [Causeur.fr](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#) - [Index de l'actualité](#) - [Index des journalistes du Point](#) - [Les archives du Point](#)

Retrouvez l'actualité internationale et l'actualité de la France sur le portail Le Point ainsi que les nouveautés High Tech, des informations sur l'économie mondiale et l'actualité sportive du moment.

PUBLICATIONS

[Boutique](#)
[Abonnements](#)
[Hors-séries](#)
[Édition digitale](#)
[En kiosque](#)
[Newsletters](#)
[Le Point sur mobile](#)



PUBLICITÉ

[Contacts](#)
[Tarifs Le Point.fr](#)
[Spécifications techniques](#)
[Tarifs Le Point](#)

